

La coproscopie chez les équidés

L'analyse coproscopique fait partie intégrante du principe de **vermifugation raisonnée**. Les chevaux excrètent des oeufs de parasites dans leurs crottins, la coproscopie consiste à observer et compter ces oeufs au microscope. Elle permet ainsi de déterminer le nombre d'oeufs de parasites présents par gramme de crottins (nombre d'oeufs par gramme : opg) et donc d'obtenir **une indication sur la quantité de parasites adultes présents dans l'organisme du cheval**.

Ainsi, **la coproscopie permet de décider si une vermifugation est nécessaire** ou non et oriente sur la ou les molécules à utiliser. Cette analyse **doit être réalisée deux à trois mois au minimum après le dernier vermifuge administré**, selon la durée d'action de la molécule utilisée.



QUELS PARASITES PEUT-ON OBSERVER ?

La coproscopie permet principalement d'observer les **oeufs de strongles et de *Parascaris equorum***. Il n'est pas possible de différencier les oeufs de petits et de grands strongles par une simple coproscopie. Une coproculture, beaucoup plus complexe, longue et coûteuse est nécessaire. Cependant, **dans une exploitation où les chevaux sont correctement vermifugés, on considère que 99% des oeufs observés sont ceux de petits strongles** (cyathostomes). Les oeufs d'oxyures sont peu observés puisqu'ils sont localisés principalement aux marges de l'anus et non dans les crottins. De même, la coproscopie n'est pas une technique de choix pour établir le statut d'un cheval vis-à-vis des ténias, l'excrétion d'oeufs étant intermittente.



Oeufs de strongles observés au microscope



Parasites identifiables grâce à la coproscopie - © Ifce



zoetis

QUELS SONT LES INTÉRÊTS DE LA COPROSCOPIE ?

Chez les chevaux adultes (3 ans et +) : Savoir quel cheval vermifuger en période de vermifugation sélective

Concernant les chevaux adultes, l'analyse coproscopique est utilisée pour déterminer le statut d'excrétion vis-à-vis des petits strongles principalement. Le but n'est pas d'éliminer tous les parasites mais de limiter l'infestation des chevaux à un niveau acceptable pour leur santé. La coproscopie permet de différencier :

- Des **chevaux forts excréteurs** (qui excrètent plus de 200 à 500 opg dans leurs crottins) ;
- Des **chevaux faibles excréteurs** (qui excrètent moins de 200 à 500 opg dans leurs crottins).

En fonction des caractéristiques de chaque exploitation, il est possible de choisir une valeur seuil de 200 ou 500 opg.

En été et éventuellement au printemps, seuls les forts excréteurs seront vermifugés. Cette vermifugation ciblée permet de diminuer la contamination des pâtures puisqu'on vermifuge les chevaux qui excrètent beaucoup de parasites. Elle permet donc de rompre le cycle de l'infestation, sachant que 80% des formes parasitaires se trouvent dans l'environnement (pâtures, boxes). La vermifugation des forts excréteurs bénéficie donc à l'ensemble des chevaux : les pâtures sont moins contaminées et les chevaux se ré-infestent moins rapidement.

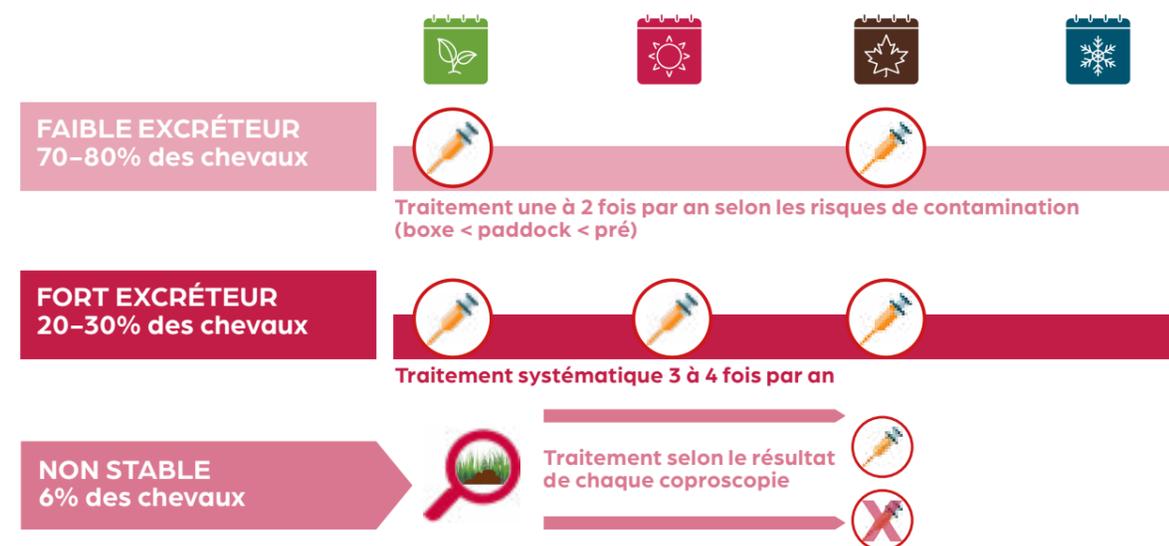
En automne, tous les chevaux doivent être vermifugés (aussi bien les faibles que les forts excréteurs) afin de tuer les ténias, les larves de petits strongles et les gastérophiles qu'on ne détecte pas ou mal à la coproscopie. Il est inutile de faire des coproscopies pendant l'hiver puisque les larves de petits strongles sont en « hibernation » et les chevaux n'excrètent pas d'oeufs.

A long terme, établir le statut excréteur d'un cheval

Après plusieurs coproscopies sur un même cheval, on peut établir son « statut excréteur ». Il est conseillé de réaliser ces coproscopies au moins 3 fois au cours de la première année (printemps, été, automne) puis 2 fois au cours de la deuxième année, afin d'obtenir des résultats fiables. Dans des conditions de vie similaires (allotement, conditions de logement, état de santé peu variables), la classification en fort ou faible excréteur reste relativement stable chez un même cheval.

Seuls quelques chevaux se révèlent alternativement forts et faibles excréteurs. On peut donc, au cours des années suivantes, adapter la fréquence des traitements selon le statut du cheval.

Un cheval faible excréteur peut être vermifugé 1 à 2 fois par an, un cheval fort excréteur 3 à 4 fois par an. Statistiquement, seuls 20 à 30% des chevaux sont forts excréteurs.



DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE VÉTÉRINAIRE

Cette vermifugation ciblée permet de limiter l'apparition de nouvelles résistances aux vermifuges.
De plus, dès la troisième saison de pâturage, elle permet de diminuer le coût financier lié à la vermifugation.

Chez le poulain, vers l'âge de 6 mois

Avant 5-6 mois, les poulains sont principalement parasités par des ascaris, mais par la suite ils sont également infestés par les strongles. L'analyse coproscopique vers l'âge de 6 mois permet de mettre en évidence le niveau d'infestation relatif en *Parascaris equorum* (ascaris) et strongles et ainsi traiter avec la molécule la plus adaptée. En effet, du fait de l'existence de résistances des parasites aux antiparasitaires, les vermifuges efficaces contre les ascaris ne le sont pas toujours contre les petits strongles, et vice-versa.

Chez tous les chevaux, quelque soit leur âge

La réalisation de coproscopies avant et après la vermifugation permet de déterminer l'efficacité du vermifuge sur les parasites présents (et dénombrables en coproscopie) et donc de déterminer le niveau de résistance vis-à-vis d'une molécule antiparasitaire dans une exploitation.



COMMENT PRÉLEVER DES CROTTINS POUR UNE COPROSCOPIE ?



RÉCOLTE

- 1/ Réaliser un prélèvement par cheval
- 2/ Prélever du crottin frais : juste après émission dans la mesure du possible
- 3/ Récolter à l'aide d'un gant qu'on retourne ensuite sur le crottin ou d'un pot à prélèvement
- 4/ prélever environ 3/4 boules

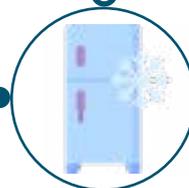
CONSERVATION

- 1/ Chasser l'air présent dans le gant
- 2/ Refermer à l'aide d'un noeud
- 3/ Identifier le prélèvement : Nom du cheval, date
- 4/ Conserver au réfrigérateur avant envoi (4°C, maximum 24h)



PRISE EN CHARGE

- 1/ Transmettre le prélèvement à votre vétérinaire traitant
- 2/ En début de semaine pour une prise en charge rapide, éviter la période avant le week-end



SOURCES :

IFCE-Fiche technique coproscopie-2016
AVEF-Synthèse de la table ronde sur les pratiques de vermifugation des équidés par les vétérinaires en France-2018
MM-16519